



Mondorf-les-Bains, le 4 avril 2019



Convocation

Le bureau invite, en conformité de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, les membres du comité à assister à la réunion du comité fixée au

jeudi, 25 avril 2019, à 18.30 heures

à la **salle de réunion du Centre Sportif Roll Delles** à Mondorf-les-Bains, aux fins de délibérer sur les affaires ci-après :

Ordre du jour

1. Délibérations de la réunion du 27 novembre 2018 – signature
2. Election du président
3. Contrat de bail pour INNOV SERVICES au Handwierkerhaff Mondorf de la s.c. Mutualité d'Aide aux Artisans – approbation
4. Contrat de bail pour LUX-TENSION au Handwierkerhaff Mondorf de la s.c. Mutualité d'Aide aux Artisans – approbation
5. Compte de l'exercice 2016 – arrêt provisoire
6. Compte de l'exercice 2017 – arrêt provisoire
7. Discussion concernant la fixation d'une indemnité pour les vice-présidents
8. Discussion concernant la modification des indemnités du secrétaire et du receveur
9. Fixation d'une taxe annuelle à payer par les sociétés implantées au « Triangle Vert » - Avis du comité
10. Divers: affaires courantes et communications

(s.) Le secrétaire ff
Luc Thimmesch

(s.) Les présidents ff
Michel Gloden Jacques Sitz

Pour chaque point à l'ordre du jour, les documents, actes et pièces afférents peuvent être consultés au secrétariat du syndicat sans déplacement par les membres du comité du syndicat de communes ainsi que par les conseillers communaux des communes-membres du syndicat durant le délai prévu à l'alinéa 2 de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes. Il peut en être pris copie, le cas échéant, contre remboursement.